

Aniane  
Arboras  
Argelliers  
Aspiran  
Aumelas  
Bélarça  
Brignac  
Cabrières  
Campagnan  
Canet  
Celles  
Ceyras  
Clermont l'Hérault  
Fontès

Référents/ TL/VS/MP/AF

**Objet : Aides aux entreprises, Dispositif TREMPLIN - ADEME**

Réf. 21\_29

Madame, Monsieur,

Dans le contexte difficile que les entreprises de notre territoire traversent, alors que la crise sanitaire vient s'ajouter à la crise économique et climatique que nous affrontons, j'ai le plaisir de vous communiquer en exclusivité, la mise en place d'un tout nouveau dispositif d'aide de **l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie** (ADEME) susceptible de vous aider à financer des actions en faveur de la transition écologique.

En effet, le Pays **Cœur d'Hérault** a été très récemment contacté par l'ADEME pour nous informer de ce très ambitieux dispositif d'aides financières destiné aux TPE PME : TREMPLIN pour la transition écologique, qui fait partie du plan « **France RELANCE** » lancé par le gouvernement en septembre dernier. **TREMPLIN** cible en particulier l'accompagnement financier à la mise en œuvre d'actions sur les secteurs de la mobilité, des économies d'énergie et de la réduction des déchets.

Ce nouveau dispositif d'aide de l'ADEME rentre tout à fait en cohérence avec les actions que notre collectivité porte depuis plusieurs années comme le Plan climat (PCAET) et notre volonté d'améliorer la qualité de l'air. Notre souhait est donc de faire circuler cette information au plus vite, afin que les entreprises de notre territoire soient les premières à pouvoir bénéficier de cet accompagnement financier conséquent, plus que bienvenu, dans les temps de crise que nous traversons. Vous trouverez joint à ce courrier une présentation synthétique de ce dispositif.

Pour information, sont éligibles à ce dispositif, les TPE PME de moins de 250 salariés, disposant d'un numéro de Siret, à l'exclusion des auto-entrepreneurs, ayant un/des projet(s) de la transition écologique (liste des actions déjà définies) sur une durée de 18 mois maximum.

*Exemple d'aides disponibles : remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique fourgon < 6m<sup>3</sup> – (jusqu'à 16 000 € d'aide cumulable avec le bonus écologique) ; acquisition d'un vélo cargo électrique pour usage professionnel au prix de 4 000 € (jusqu'à 3 000 € d'aide).*

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut dans un premier temps que l'entreprise se rende sur la plateforme dédiée à l'adresse suivante : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme> pour y ouvrir un compte. Vous pourrez par la suite simuler le montant des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de vos projets.

Si vous rencontrez des difficultés lors de vos démarches, vous pouvez contacter **Mme Pujol Morgan** **Chargée de missions des politiques environnementales** au 04 99 91 46 46 - [morgan.pujol@coeur-herault.fr](mailto:morgan.pujol@coeur-herault.fr). Cette dernière pourra vous aiguiller sur la manière de simuler les aides concernant vos projets, et vous aider à débloquer la situation en cas de difficultés à déposer votre dossier.

En espérant que ce dispositif pourra aider votre entreprise dans sa nécessaire transition écologique pour les années à venir.



**Jean-François SOTO**  
Président du Pays Cœur  
d'Hérault



**Frédéric ROIG**  
Président  
Commission Economie Pays  
Cœur d'Hérault



**Nicole MORERE**  
Présidente  
Commission Aménagement  
Durable du Territoire Pays  
Cœur d'Hérault

**Siège administratif**

Ecoparc Cœur d'Hérault « La Garrigue »  
9, rue de la Lucques – Bât B  
34725 St André de Sangonis  
04.67.02.01.01 – [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr)

**Espace Novel.id**

Ecoparc Cœur d'Hérault « La Garrigue »  
1, rue du Moulin à Huile  
34725 St André de Sangonis  
04.99.91.46.36 – [economie@coeur-herault.fr](mailto:economie@coeur-herault.fr)

Lavalette  
Le Bosc  
Le Caylar  
Le Cros  
Le Pouget  
Le Puech  
Les Plans  
Les Rives  
Liausson  
Lieuern Cabrières  
Lodève  
Mérifons  
Montarnaud  
Montpeyroux  
Mourèze  
Nébian  
Octon  
Olmet et Villecan  
Paulhan  
Pégairolles de l'Escalette  
Péret  
Plaisan  
Popian  
Poujols  
Pouzols  
Puéchabon  
Puillacher  
Romiguières  
Roqueredonde  
Saint André de Sangonis  
Saint Bauzille de la Sylve  
Saint Etienne de Gourgas  
Saint Félix de l'Hérault  
Saint Félix de Lodez  
Saint Guilhem le Désert  
Saint Guiraud  
Saint Jean de Fos  
Saint Jean de la Blaquière  
Saint Maurice de  
Navacelles  
Saint Michel  
Saint Pargoire  
Saint Paul et Valmalle  
Saint Pierre de la Fage  
Saint Privat  
Saint Saturnin de Lucian  
Salasc  
Sorbs  
Soubès  
Soumont  
Tressan  
Usclas d'Hérault  
Usclas du Bosc  
Valmascle  
Vendémian  
Villeneuve

Le Pays Cœur d'Hérault est partenaire de l'ADEME / TEMPLIN pour la Transition écologique



**Siège administratif**

Ecoparc Cœur d'Hérault « La Garrigue »  
9, rue de la Lucques – Bât B  
34725 St André de Sangonis  
04.67.02.01.01 – [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr)

**Espace Novel.id**

Ecoparc Cœur d'Hérault « La Garrigue »  
1, rue du Moulin à Huile  
34725 St André de Sangonis  
04.99.91.46.36 – [economie@coeur-herault.fr](mailto:economie@coeur-herault.fr)